COMMUNE
DE
57480 KERLING-LES-SIERCK

☎ 03 82 50 17 75
Fax : 03 82 55 06 73

ARRETE N° 22/2026

Portant restriction de circulation et interdiction de stationnement :
A partir du N° 3 de la « Rue Principale » à Kerling-Lès-Sierck jusqu'à la D61 en direction de Rettel

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de la société **S.E.E.S. située 35 Avenue du Général 54280 SEICHAMPS,** mandatée par la Sté **ENEDIS**, qui va réaliser des travaux de branchement basse tension à **partir du N° 3 de la « Rue Principale » à Kerling-Lès-Sierck, jusqu'à la D61 en direction de Rettel à compter du 27/11 au 18/12/2026** ;

CONSIDERANT que des travaux de branchement basse tension seront réalisés, qu'à cette occasion la chaussée sera rétrécie pour la circulation et le stationnement interdit ; ceci afin de préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

A R R E T E

Article 1 - La circulation sera rétrécie et le stationnement sera interdit aux véhicules de toutes catégories à **partir du N° 3 de la « Rue Principale » à Kerling-Lès-Sierck, jusqu'à la D61 en direction de Rettel à compter du 27/11 jusqu'au 18/12/2026**

Article 2 - Il appartiendra à la Sté **S.E.E.S.** de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1 et de réduire au strict nécessaire la durée de l'empiètement sur la voie publique tout en facilitant l'accès des riverains à leurs habitations.

Article 3 - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.

Article 4 - Une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel.
- **S.E.E.S. située 35 Avenue du Général 54280 SEICHAMPS**

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 03/11/2026

Le Maire Guy HOCHARD

MAIRIE DE KERLING LES SIERCK
MOSELLE(57)

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20261103-ARRETE222026-AR
Date de télétransmission : 03/11/2026
Date de réception préfecture : 03/11/2026